

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 FEVRIER 2017

Compte-rendu affiché le : 10 février 2017

Date de transmission en Sous-Préfecture : non déposée

Date de la convocation du Conseil Municipal : 3 février 2017

N° 17-02-04

OBJET :
Nomination d'un
vacataire dans le cadre de
la saison culturelle 2016-
2017

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour
de la séance : 27

Secrétaire de séance : Svitlana PRESSENSE

Membres présents à la séance :

Jean Yves CHARBONNIER – Gérard RIBOT - Muriel ORIOL – Julien GOUTAGNY – Joëlle VILLEMAGNE – Alain BLANCHARD – Catherine COMBE – Olivier PERRET - Jean-Marc ALVES – René THELISSON – Dominique PAULMIER - Sylvie ROBERT – Catherine MAREY – Patrice THOLLOT – Corinne BOICHON – Marie-Ange LAURENT - Valérie BLANCHARD – Lionel CANNOO – Svitlana PRESSENSE – Fabienne MULARD - Geneviève NIGAY – Mireille PAULET – Daniel DUCROS – Francis LEMERCIER.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Pierre RODAMEL à Sylvie ROBERT – Odile CLAVIERES à Muriel ORIOL – Guillaume RONDOT à Gérard RIBOT.

OBJET DE LA DELIBERATION :

NOMINATION D'UN VACATAIRE DANS LE CADRE DE LA SAISON CULTURELLE 2016/2017

Madame Muriel ORIOL, Adjointe au Maire, expose que dans le cadre de la saison culturelle 2016/2017, il est proposé l'intervention de personnes qualifiées pour assurer diverses conférences.

Pour la conférence prévue le vendredi 10 février 2017, l'intervenant pourrait être rémunéré par vacation sur la base d'un forfait de 150 € brut.

Ouï l'exposé, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (26 voix pour – 1 abstention)

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire appel à un vacataire pour la conférence du 10 février 2017 et à signer l'arrêté à intervenir,
- **PRECISE** que la rémunération est fixée sur la base d'un forfait de 150 € brut,
- **IMPUTE** la dépense au budget 2017 de la commune.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 10 février 2017.

LE MAIRE,
Jean Yves CHARBONNIER.